

CONCERTATION

Réunion publique sur le projet Action Cœur de ville
25 juin 2019, de 19h à 21h à l'espace Rabelais

SYNTHESE DES ECHANGES

Retrouvez sur le site web du projet <http://chinon-coeurdeville.consultvox.co> :

- Le diaporama présenté lors de cette réunion
- Les actualités du projet

Précisions : Ce compte-rendu fait état des principaux points présentés et des échanges en séance. Il ne revient pas sur les éléments présentés figurant dans le diaporama diffusé lors de la réunion.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Nombre de participants : 60 environ
- Format et déroulé de la rencontre : la rencontre s'est déroulée de 19h à 21h à l'espace Rabelais de Chinon. Elle était animée par Jean-Pierre Tiffon (Agence Eker). Après l'introduction du Maire, Jean-Luc Dupont (1), le groupement AMO représenté par Agence Eker et Maxime VICENS architecte urbaniste de l'agence EXP, a rappelé l'avancement de la démarche pour le programme Action Cœur de Ville (2) et a présenté une synthèse des premiers axes de réflexions mis en avant par les bureaux d'études (3). Un temps d'échanges avec les participants a permis de préciser ces points. La réunion s'est poursuivie par un travail en groupes, au cours duquel les participants ont pu travailler sur plusieurs thématiques spécifiques (4).

Pour résumer :

- Une attente forte sur la concrétisation des pistes de travail : les participants ont exprimé des attentes de projets ou pistes d'actions précises, ce qui sera fait dans la phase de travail à partir de la rentrée.
- De nombreux avis/idées récoltés : les groupes de travail ont été organisés en plusieurs temps et ont permis de recueillir de riches contributions :
 - autour de grandes cartes de Chinon Cœur de Ville, les réflexions ont porté sur les parcours dans la ville et les entrées de ville ;
 - sur un document spécifique les participants ont pu donner leur avis sur les éléments permettant de valoriser Chinon
 - à partir d'images de références interrogeant les fonctions et aménagements éventuels souhaités pour les bords de Vienne.

1. INTRODUCTION

Monsieur le Maire remercie les participants d'être venus à la réunion du soir malgré les fortes chaleurs. Il explique que cette réunion a un rôle de charnière entre la phase de diagnostic qui s'est achevée en avril et les travaux des bureaux d'études qui finalisent leurs diagnostics techniques avant d'avancer sur des scénarii d'amélioration dans chacun des domaines concernés.

Il ajoute que la participation et les contributions seront partagées avec les bureaux d'études afin de nourrir et orienter le travail engagé.

2. POINT D'AVANCEMENT SUR LA DÉMARCHE CŒUR DE VILLE

Simon MAZAJCZYK (Agence Eker) rappelle le cadre de la démarche et les interactions fortes qui existent entre travail de concertation et production des bureaux d'études.

Il fait un point sur le calendrier global en indiquant le bon avancement des travaux et explique que les travaux basculeront suite au prochain Comité de pilotage dans la production des orientations précises et des actions associées, afin d'aboutir à des fiches actions qui permettront de réaliser l'avenant à la convention Action Cœur de Ville attendu pour la fin d'année 2019.

Il rappelle que 5 études thématiques ont été lancées sur les sujets structurants pour le cœur de ville et que les bureaux d'études sont en cours de travail :

- Habitat
- Mobilités
- Équipements et services
- Commerces
- Tourisme

3. LES POINTS SAILLANTS DES PREMIERS TRAVAUX DES BUREAUX D'ÉTUDES

Maxime VICENS, présente les premiers points saillants ayant émergé du travail de diagnostic des bureaux d'études, il explique qu'il ne s'agit pas à ce stade de propositions d'actions mais bien d'axes de réflexions qui émergent du croisement entre les différentes études réalisées et la synthèse du diagnostic sensible.

Il rappelle également qu'il sera important de trouver un juste niveau d'intervention entre ce qui peut être fait rapidement et de façon moins lourde en s'appuyant sur le « déjà-là » et qui pourrait se penser au travers d'une approche « d'acuponcture urbaine » et des actions plus structurantes qui peuvent être nécessaires à la redynamisation.

Il présente les secteurs qui émergent comme prioritaires en analysant les différents diagnostics (voir détail sur le diaporama) :

- **Les places :**
 - Place Charles De Gaulle : qui a un rôle clé de polarité qui doit être confirmé
 - Place Jeanne d'Arc : qui a un rôle charnière dans la ville comme lien en les quartiers et porte d'entrée du Cœur de ville
 - Un chapelet de petites places qui nécessitent d'être repensées et valorisées
- **Les axes/ rues structurantes mais concentrant de nombreux problèmes :**
 - Rue du Commerce
 - Rue Jean-Jacques Rousseau
- **La Vienne**
 - Les quais de part et d'autre de la Vienne, qui sont des atouts forts aujourd'hui insuffisamment exploités et mis en valeur
 - L'île de Tours, qui offre un cadre exceptionnel à proximité immédiate du Cœur de ville historique
- **Les parcours et liaisons**
 - Le lien ville haute / ville basse
 - Les parcours commerçants et touristiques dans le cœur de ville qui sont à structurer et valoriser
 - La requalification des places « secondaires » du cœur de ville afin qu'elles retrouvent leurs attraits réels
 - Les liaisons centre-ville / faubourg Saint-Jacques

>> Questions / contributions de la salle :

> Une participante insiste sur la nécessité de s'intéresser à la place Hofheim qui doit être valorisée et interroge notamment sur ce qui pourrait être fait au niveau du bâtiment de l'ancien office du Tourisme.

> Un participant revient sur l'idée de se concentrer sur le « déjà là » et ce qui fonctionne, il insiste sur le fait que la démarche Action Cœur de Ville doit selon lui avant tout répondre aux problématiques de ce qui ne va pas et ne pas abandonner les zones en difficultés, comme la rue du Commerce, pour ne s'appuyer que sur les atouts.

Maxime Vicens répond qu'il ne s'agit en aucun cas d'abandonner des zones mais de s'interroger sur la possibilité de régénérer forcément une activité commerciale sur les zones en difficulté. D'autres réponses peuvent être apportées : nouvelles activités, habitat, etc... qui contribuent également à la redynamisation.

> Un participant explique que l'enjeu des Courances est également important et qu'il ne doit pas être oublié.

L'AMO répond que des actions pourront être bénéfiques pour les zones entourant le cœur de ville et au-delà, toutefois dans le cadre du projet Cœur de ville il est nécessaire de définir un périmètre d'intervention et celui-ci ne comprend pas les Courances. La définition de ce périmètre dit « ORT » sera prochainement arrêtée.

> Plusieurs échanges ont porté sur la question des mobilités :

- Un participant a expliqué qu'il serait intéressant de s'interroger sur des expérimentations en matière d'hydrogène pour les rames de train
- Une question a été posée sur l'avenir de la gare SNCF et de la desserte du territoire. M. le Maire a répondu qu'aujourd'hui il n'était pas question de réduire la desserte de Chinon et que l'avenir de la gare n'était pas en question.

> Une participante a insisté sur la question des bords de Vienne et sur le nécessaire entretien des quais et des cales. Elle a également expliqué être satisfaite de ne pas avoir vu réapparaître la question du « port » sur lequel elle s'est dite vigilante et opposée.

> Un participant a indiqué que la question de la sécurité pour les usagers du lycée et de l'espace Rabelais était un point important à prendre en compte.

M. le Maire a rappelé être au fait et engagé sur cette question notamment avec les parents d'élèves.

4. LES TRAVAUX THÉMATIQUES EN GROUPE

La question des entrées de ville

- Les participants ont partagé l'idée que la question des entrées de ville était à clarifier, car aucune n'est naturelle et clairement identifiée aujourd'hui. La question de la signalétique, notamment pour les visiteurs, est un point d'amélioration largement partagé.
- Les groupes ont très majoritairement mis en avant l'intérêt de faire de l'entrée par le pont côté Faubourg St-Jacques un point d'entrée fort pour les touristes :
 - Cela permettrait de proposer un des plus beaux panoramas sur Chinon qui échappe aujourd'hui à de nombreux touristes
 - Il pourrait être intéressant de laisser les touristes se garer de ce côté et continuer leur parcours en cœur de ville à pied ou en mode doux. Plusieurs participants ont insisté sur le fait qu'il faudrait dans ce cas proposer un parcours et des points d'intérêt entre Saint-Jacques et le cœur de ville historique ce qui n'est pas le cas actuellement.
- D'autres contributions ont mis en avant les entrées de ville « douces » qui permettent de relier à pied le coteau au cœur de ville et qui ne sont pas très lisibles aujourd'hui.

- La question des entrées de ville a également permis d'aborder le sujet des parkings. Des visions contrastées ont été exprimées sur ces sujets : les groupes ayant à la fois exprimé l'importance de pouvoir accéder au centre-ville facilement en voiture, notamment pour les habitants et la vitalité commerciale et d'autre part mis en avant la nécessité de pacifier le centre-ville en y limitant la place de la voiture. Le fait d'inciter les automobilistes à laisser leur voiture dans des parkings périphériques et de se voir proposer des parcours clairs ou des solutions de rabattement de type navette a par exemple été cité par plusieurs participants.

L'enjeu des parcours commerçant et touristique

- L'enjeu de la clarification et de la valorisation des parcours tant commerçants que touristique a été partagée par l'ensemble des groupes : clarification de la signalétique, amélioration de l'espaces public, outils d'information pédagogiques, ont par exemple été cités par différents participants.
- Les tracés des parcours par les différents groupes font apparaître un parcours touristique très large, qui peut être adapté selon la durée de séjour, incluant l'ensemble du centre historique, la forteresse, le coteau ainsi que l'île de Tours et l'entrée du Faubourg Saint-Jacques. Le parcours commerçant le plus cité est quant à lui plus restreint, se concentrant sur la partie Est de la rue du commerce, les rues Rabelais, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau ainsi qu'autour de la place Jeanne D'Arc.
- Plusieurs places ont été citées comme prioritaires à valoriser au sein des parcours, notamment touristiques :
 - La place Victoire
 - La place Hofheim
 - La place de l'Eglise Saint-Maurice
 - La place Saint-Mexme
 - La place située à l'extrémité Ouest de la rue Haute Saint-Maurice à proximité des caves Plouzeau

Le principal point mis en avant est la forte présence de stationnement sur la majorité de ces places, ce qui les rendent peu visible et attractives pour les visiteurs.

- Plusieurs contributions ont mis en avant la nécessité de créer un parcours touristique au sein du cœur de ville en valorisant plus clairement les points d'intérêt patrimoniaux. La volonté d'élargir les parcours touristiques sur le coteau, jusqu'à la Chapelle Sainte Radegonde a également été partagée par plusieurs groupes.

La revitalisation des bords de Vienne

Concernant les bords de Vienne, le travail à partir d'images de références a mis en avant un certain nombre de points partagés entre les différents groupes :

- La nécessité de protéger cet espace et de garder son caractère naturel
- L'intérêt de rendre cet espace plus convivial en proposant notamment des moyens de se rapprocher de l'eau et des espaces de détente / flânerie. L'exemple des « balcons » avançant sur la Vienne a été repris par la majorité des groupes
- L'intérêt pour des parcours sportifs, qui selon les groupes pourraient s'intégrer sur les quais ou sur l'île de Tours
- L'opposition à des aménagements ou constructions trop lourds
- L'intérêt pour l'animation des balades : dimension artistique, pédagogie sur la nature ou l'eau, etc.

Des divergences sont également à noter entre les groupes :

- Plusieurs groupes mettent en avant l'intérêt de proposer des espaces de baignade de qualité, plusieurs citant l'exemple passé de la *Belle Laveuse*. Au contraire d'autres pensent que ce point n'est pas prioritaire et qu'il peut apporter des nuisances à cet espace.
- La place de la voiture est également un point de débat : plusieurs participants ont insisté sur le caractère structurant du quai Jeanne D'Arc pour le centre-ville et ses commerces (circulation et stationnement) quand d'autres ont appelé de leurs vœux la nécessité de pacifier les quais pour permettre aux piétons et flâneurs d'y retrouver une place plus importante.

Les atouts de Chinon à valoriser

Concernant les atouts à valoriser les contributions se sont majoritairement retrouvées autour des axes suivants :

- La proximité immédiate entre patrimoine et nature
- Le nombre de points d'intérêt touristiques dans un espace relativement réduit
- La qualité des commerces présents et la diversité existante
- La qualité de vie et la gastronomie (notamment autour du vin)
- Le côté spécifique du territoire, légèrement en marge des grands sites touristiques (pas un tourisme de masse à Chinon).

5. CONCLUSION

En conclusion, Jean-Pierre TIFFON a remercié les participants pour leur travail et les contributions partagées. Il a expliqué que ces éléments seront transmis aux bureaux d'études afin de nourrir leurs travaux à venir.

M. le Maire a remercié les participants pour leur engagement sur le sujet et les a invités à poursuivre les échanges autour d'un pot convivial.